

Chanoine Brugière

Trélissac

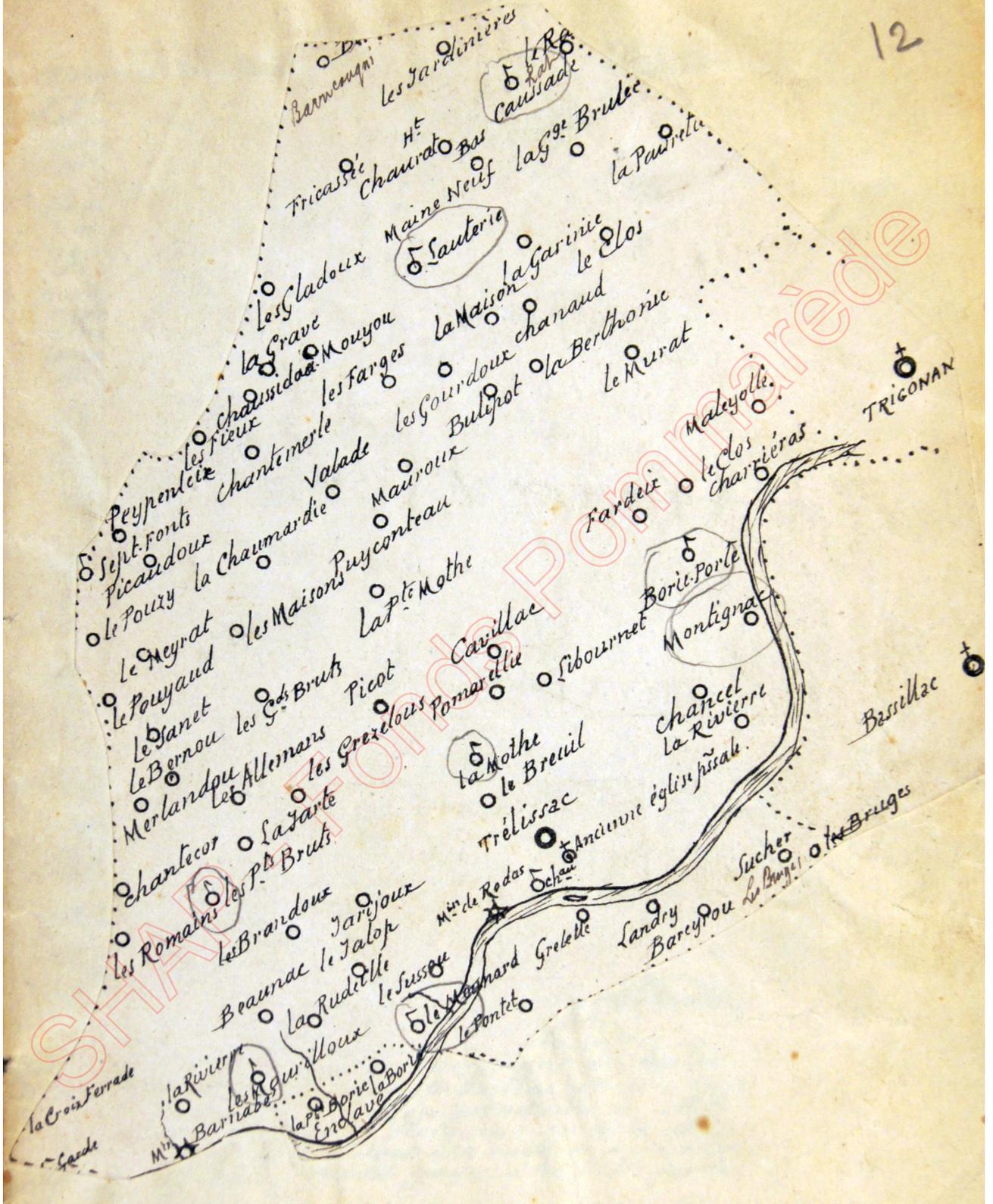


Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Trémissac

TRÉMISSAC

12



8 le Bourg 12 Claud de la Pauretie. 5EN lo Mourou. 3N. 1
 les Allemaus. 3NO. 2 la Pauretie au Mourou. 4N. 1
 Angaret. 4. Crézeldoux. 3NO. 1. le Murat 3EN 4
 l'Arsault 4 1/2 Fardeix. 2 1/2 EN. Montignac. 2ON. 2.
 Barrecoqui. 7NE les Fleux. 3NO. 2. * Mir de Bordas. 10. 1
 Barberousse 5NA. 1 Fricassie Peyrenleix. 3NO
 Barnabé. 3 1/2 O. la Garinie la Pauretie
 le Bernou 3NO. 1. la Grange Brulée Picaudoux. 5NO. 7
 Bourac. 2. O. 2. les Gourdoux (H^e Bas) le Pouyau. 4NO. 1
 la Berthonie 3NE. 1. la Cladoux. 5NE. 1. le Pouzy. 3NO. 1
 la Borie. 2. O. 4. la Grave. 4NO. 1. Picot. 2 1/2 NO.
 la P^{te} Borie. 4. O. 3. Jadavaux? 6^e Pomarellie. 1. 1
 S Borie Porte. 3NE. 5. le Jalot. 2. O. 6. Fuyconneau. 2 1/2 N. 1
 le Brandou. 2. O. 1. les Jardinières le Rat. 5NE. 1
 le Breuil 1/2 N. 2. Jarigoux la Rivierre. 1 1/2 E. 4
 le Grand Bru. 3NO. 5. la Sarthe. 3NO. 6. les Romains. 4. O. 3
 le P^{te} Bru. 3. O. N. 3. S Laurie. 5NE. 4. les Rivaux. 3. 3
 Aux Bonnins. 3NO. 1. Libourmet. 1NE. 5. la Rudeille
 Bulipat. 4NE. Maison Neuve. 3NE. 1. le Sanct. 4NO. 1
 S Caussade 3NE. 3. maine Neuf. 3NE. 5NE. la chaumarche. 4N. 1
 Cavillac. 1 1/2 NE. 6. Grange Brulée la Salmardie?
 Chante cor. 3NO. 3. Aux Maisons. 3N. 2. Sept Forts. 6N. 2.
 Chantemerle. 3N. Malayole 3NE. le Sussou. 2. O. 1
 Charcel. 1E. 3. Merlandou. 4ON. les Tavernes. 7N. 2.
 Chaussidoux. 4N. 1. les Morilloux. 3. O. 5. la Valade. 4NO. 1.
 Chauva. 5N. 2. au Meyrat. 3NO. 3. la Violette. 4. 7
 Charrières. 2NE. 8. S La G^{de} Mothe. 1N. 3
 Chancaud. 3 1/2 NE. 2. la P^{te} Mothe. 2 1/2 N. 2.
 Claud du Fardeix. 3EN. 4. le Mounard.

Prélassac.
 Cauilhe. 1803
 Dauriac Etienne 1802
 Sajarthe Pierre Fronc. 1834
 Dauriac Etienne. 1834
 Devaulx. Sajarthe 1844
 Debrégeas. 1849.
 Saquarigue . . . 1871
 Debrégeas . . . 1872

Eglise de Coréissac



Trélissac. 1221 hab.; 2382 hect.; 85-207 alt.; Crétacé supérieur, carrières, alluvions. Le quart de la commune est en plaine et le restant sur des collines, sol siliceux, argileux et sablonneux surtout la plaine. Cette dernière partie siliceuse sur les bords de l'Isle est souvent couverte de brouillards, mais ils sont sans mauvaise influence pour la santé.

Il existe plusieurs carrières de pierre: pierre commune et pierre de bonne qualité
Route Nationale N° 21.

Revenus de la Commune (1884) 3.716^{fr}

de la Fabrique (1881) 263 (chaises); 344 (le tout).

Circonscription. La paroisse de Trélissac comprend la Commune de Trélissac moins le territoire de cette Commune à partir de l'abreuvoir de l'Arsault jusqu'à Périgueux, ce territoire étant réuni à la Cure de St-Front (91 avril 1825). Jusqu'à la Révolution la paroisse comprenait de plus quelques villages qui font partie aujourd'hui de la Commune et paroisse de Boulazac (voir mon Atlas Trélissac et Boulazac). Le Pourradier Tourny et une partie de Barbecanne étaient sous la juridiction religieuse de Trélissac.

Ancienneté. La paroisse de Trélissac est citée dans les plus anciens pouillés: XIII^e s. Ecol. de Trélissac; 1582 Capellanus de Trélissac; 1556 Ecol. de Trélissac etc (Ainsi qu'une partie du Planter).

Nous trouvons un hommage d'Helie de Périgord au comte régnant, son parent, en l'an 1370 portant reconnaissance de suzeraineté pour ses terres de la Cropte, de la Douxa, de Saint-Jérac et de Trélissac. « Dominus Helias de Petragorio recognovit se tenere a dicto domino Comite quid- »

« quid habet et tenet in Parochiis de la Cropte, »
« de la Douxa, de Sengerat, de Tralissac et ra- »
« trione verum predicturum fecit hominagium »
« francum die Dominico post festum Ascensionis »
« Domini anno ejusdem Millesimo trecessimo duo- »
« decimo (Registre des hommages et aveux du »
Comte de Périgord du XIV^e s. côté H 1776 Bibl. Nat.)

⊗ L'ancienne église de Trélissac construite vers la fin du XV^e s. est sous le vocable de Notre Dame de l'Assomption; elle a 31m sur 12. Le chœur qui est de forme octogone a 6m de long sur 12 de large. La forme de l'église est un carré long ayant trois chapelles de chaque côté, son architecture est ogivale flamboyante, la voûte est à nervures, le chœur est orné de trois belles croisées à meneaux encadrées dans quatre colonnes torses. Les trois clefs de voûte sont ornées: la première en entrant d'un évêque croisé et métro; la 2^e d'une figure du soleil; la 3^e du monogramme du Christ en lettres gothiques. Il y a plusieurs chapiteaux sculptés et

des gargouilles à personnages.
Les chapelles étaient dédiées 1^o à Notre-Dame de l'Enfance, 2^o à S^t Caprais évêque d'Agrippinarty, 3^o à S^t Radegonde, 4^o à S^t Roch, 5^o à S^t Coine, 6^o la chapelle des Augustins de Périgueux. Il y avait en outre deux chapelles formant les bras de la croix de l'église. On les réduisit probablement lors de la construction des autres afin qu'elles fussent toutes d'égale grandeur.

Cette église a été dédiée à la famille Magni qui en a fait sa chapelle particulière et a fait reconstruire à ses frais une autre belle église paroissiale à une faible distance. Elle est, comme l'ancienne, sous le vocable de l'Assomption de Marie 15 aout. Ses vieux registres paroissiaux, depuis 1700 portent... «Baptêmes, Mariages et mortuaires de l'église paroissiale de Notre-Dame de Trélissac.» Ceux de 1670 à 1700 idem.

La nouvelle église a été consacrée par Mgr Dabert le 15 octobre 1872. Elle est de style gothique avec 2 chapelles formant les deux bras de la croix. Elle est bien décorée. Des autels en marbre des vitraux sortis des ateliers de Besseras et qui sont honneur à l'artiste, un beau chemin de croix, quelques tableaux de mérite, tout cela annonce qu'il y a dans la paroisse des cœurs généreux et chrétiens.

On voit dans l'église une antique statue, en pierre, assez grossièrement faite. Elle représente S^t Coine une fiole à la main. On sait que S^t Coine était médecin et avait une chapelle sous son vocable attenante à la maladrerie de l'Arceau. Lorsque cette dernière chapelle fut démolie la statue de S^t Coine qui s'y trouvait fut portée à Trélissac où elle est encore aujourd'hui.

Cloche. Un registre des archives départementales traitant des travaux communaux porte: «L'art. 8 de la loi du 6 janvier 1810 autorise l'imposition de la somme de 1379^{fr} 45 pour l'échange de la cloche et achat des objets nécessaires à l'exercice du culte.» Cette cloche qui pesait environ 500 kilos, fut acquise en 1807. Elle avait servi longtemps à Périgueux de timbre d'horloge. C'était sur lui qu'à l'hôtel de ville Jaquemart et sa femme frappaient les heures. Elle eut pour parrain M. de Rochefort de Sept-fonds et pour marraine Mme de Ladoux propriétaire du château de Sautherie. L'ancienne cloche avait été cassée par accident sous M. Buis curé.

Cloche nouvelle. «Fondue en 1875 ora pro nobis.» Presbytère. Le presbytère, et le jardin qui en dépendait, ne fut point vendu pendant la révolution. Comme il tombait en ruine l'administration municipale songea à le reconstruire. Le 13 juillet 1854 Les travaux furent

furent donnés en adjudication consentie par le Sr Sacoste entrepreneur moyennant la somme de 7000^{fr}. Le même entrepreneur se chargea en même temps de construire une maison d'école pour 6.000^{fr}. Le tout a plus tard été cédé à M. Magné qui a fait bâtir à ses frais près de la nouvelle église un presbytère et une maison d'école.

Cimetière. L'ordonnance du 24 avril 1822 autorise l'acquisition moyennant 270^{fr} d'un terrain appartenant au Sr Nadaud à l'effet de transférer le cimetière et l'imposition en quatre années de la somme de 2.041^{fr} pour payer les frais d'achat et de clôture. Acte en date du 25 7bre 1822 devant Beleymes notaire à Périgueux par lequel le sieur Nadaud vend le terrain ci-dessus moyennant la somme de 270^{fr}. — 4 mai 1825 adjudication des travaux de clôture du cimetière consentie le 27 mars 1825 à Pierre Desmats etc.

Châteaux et chapelles privées. Sajarthe repaire noble acheté au XVIII^e s. par M. de Veyrel. Une demoiselle de Veyrel, seul rejeton de la famille, le porta par son mariage à M. Bonneau de Seybarde avocat du Roi. M. Dévaux ayant épousé une fille de M. de Bonneau posséda Sajarthe jusqu'en 1859. M^{me} Farjavay veuve d'un célèbre professeur d'Anatomie, et petite fille de M. Dévaux mort sans enfants mâles, a hérité du vieux manoir et l'habite présentement. — La Chapelle du Château est dédiée à St Roch.

— Borie-Porte, repaire noble dépendant de la Seigneurie de Périgueux, compris dans le denombrement de 1679 et possédé alors par M. Déjean.

— La Motte id, possédé en 1679 par M. de la Motte d'Empine ancien garde du Roi. La famille de Veyrel possédait au XVI^e s. ce château qui, au XVIII^e s. passa à M. de Baffet, seigneur de Samothie, d'Empine et de Finot et autres places. A son tour M. de Baffet, à défaut d'enfants mâles, céda Samothie au Comte Pourquière de Cabigothie qui épousa une de ses filles.

— Montignac. M^{re} Déjean seigneur de Montignac, de Borie-Porte et autres places en était le propriétaire, au commencement du XVIII^e siècle.

M^{re} Soucier lui a succédé par son mariage avec une demoiselle Déjean. M. de Beleyme qui a épousé une fille de M. Soucier en est devenu ainsi le propriétaire.

La chapelle du Château de Montignac est dédiée à la St^e Vierge.

— Trélissac. Le château de Trélissac, comme un bouquet de pavillons, de clochetons et de minognes tourelles nous apparaît au milieu

de massifs de verdure. Il a été construit en près de l'ancien château par M. Alfred Magné dont la veuve est aujourd'hui, comme ses prédécesseurs la providence du pays.

Trélissac était une terre noble relevant des comtes de Périgord, comme le prouve un hommage de 1312. (placer ici le document)

Le repaire de Trélissac passa aux mains
Cette terre passa aux mains de la ville qui la
remît à titre de fief à la famille Chaudru.
Lors du dénombrement des fiefs dépendant de la
seigneurie de Périgueux en 1679, le Repaire était
possédé par M. Chaudru de Trélissac et consistait
en maison, basse-cour, querites avec créneaux,
girouettes, offices, granges, écuries etc. etc.
La famille Chaudru, qui a tenu un rang distingué
dans l'Eglise, la Magistrature et l'Armée, a
possédé la terre de Trélissac pendant deux siècles.
Le premier de ce nom qui nous soit connu est Pierre
Chaudru, avocat, juge de la ville de Périgueux
en 1604. Le dernier propriétaire, dans cette famille,
avait une sœur, dame religieuse de St
Cyr, et un frère, qui devint évêque de Montauban
en 1733. C'est à l'abbé Chaudru de Trélissac
et à sa sœur que fut confiée l'éducation de Marie
Stéphanie de Beauharnais, nièce de l'Impératrice
Joséphine, adoptée par l'Empereur et marraine
au Grand Duc de Bade. Ils habitaient alors
alternativement leur château de Trélissac ou
leur hôtel de la rue St. Roch, à Périgueux.
Le tron célèbre Grégoire, évêque conventionnel
de Blois, s'est plu à rendre témoignage du caractère
plein de douceur et des vertus évangéliques
de l'abbé de Trélissac, son ancien camarade
de séminaire et a consacré même plusieurs
pages à son éloge. M.
Un membre de la famille de Chaudru vendit
en 1820 la terre de Trélissac qui fut achetée
en 1837 par M. Magne, ancien ministre, notre
illustre compatriote.
- Le repaire noble de Sautherie d'après l'hommage
rendu aux Maire et Consuls en 1608 était alors
possédé par M. de Saudy et consistait en maison
forte, créneaux, tours, fossés, girouettes, basse-cour
etc. A la mort de M. de Saudy il passa à Noble
Dame Dalisme, qui, décédée en 1712, sa famille
de Ladouze en devint propriétaire et le vendit
après la Révolution à M. Castillon de la
Joumarie, ancien garde du corps.
M. Agr de Trélissac a légué 1000* aux pauvres de la paroisse.

(Testament Johannis Vigeri) «... Item lego conventibus fratrum et sororum Sti Pardulfi de Ripia cuilibet quodcumque denar. semel solvend. ... apud Engolismam die mercurii post festum S^e Trinitatis an. 1374. »

Nous avons dit aussi que la famille de Samarthonie avait possédé le Château de Caussade. Nous trouvons dans les registres paroissiaux un grand nombre d'actes relatifs à cette famille. On lit de plus aux archives de la Dord. B. 533, ann. 1769: « Monseigneur Jean-Louis de La Marthonie, demande qu'il soit procédé à la description et à l'inventaire des meubles et effets dépendant de la succession de son frère et qui sont au Château de Caussade, paroisse de Trélissac. »

Le Château de Sept-Fonts. Le Château de Sept-Fonts fait partie de la Commune de Trélissac et le Monastère de Sept-Fonts, détruit, se trouvait dans celle de Cornille. Quelques uns écrivent sept fonds et donnent à ce terme la signification de sept fonds de terre ou vallées. Tous les anciens documents semblent contredire cette interprétation en le désignant ainsi Septem Fontes (1208. Lospine t 34), Set Fons (1247. Registre de la Charité Périgieuse), Septem fontibus (Lospine. 1360) etc.

Le Château de Sept-Fonts fut bâti au XVIII^e s. par la famille Faure de Rochefort qui possédait la terre des Romains (village de Trélissac) et la possédait jusqu'à ces dernières années. Le Château de Sept-Fonts depuis la révolution en diverses mains, le dernier propriétaire était M. Dubruel conquis à Genève (à voir) qui y a fait construire une chapelle en quant à la terre des Romains, Messire Jean de Cognac était seigneur des Romains en 1735 (Arch. de la Dord. B. 472. 1733. 1735); M^r Faure de Rochefort en était seigneur peu d'années après. (Arch. de la Dord. B. 417. 1736. 1738.) « Messire Germain Faure écuyer (seigneur des Romains, chanoine archidiaque de l'église cathédrale St Etienne-St Front etc... »

(Reproduire les armoiries des Faure de Rochefort et la pièce qui signale un Faure, abbé des Romains) mettre également ici ce qui a rapport à cette famille.

§ Il y avait anciennement une chapelle.

§ Il existait une chapelle au lieu même où est établi aujourd'hui le Couvent des Clarisses. Elle fut fondée par M. de Jaillac ancien sous-secrétaire du Roi, avec la permission de M^r de Flamarion Evêq. de Périgueux en date du 30 mars 1788 moyennant une rente de 6 livres que ledit de Jaillac devait payer à la fabrique de Trélissac.

§ Il y avait au lieu de La Pourtie une chapelle. Elle est signalée dans l'inventaire qui fut fait à la maison du citoyen Merveille pendant la Révolution. On y vendit de vieux bois et quelques

quelques cadres adjugés pour 5^{fr} 10^{cs}. Dans la
maison il y avait 2 violons adjugés pour 7^{fr}.
(Archiv. de la Dord. série Q 420)
Le Murat. M. Girard du Murat de Biran rec.
leur général est retirée fut bâtie au Murat,
une chapelle privée où Mgr de Lostanges allait
de temps en temps dire la sainte Messe. M^{re} et
M^{me} de Biran ont donné à la Fabrique une
rente sur l'Etat de 50 fr. à la charge de 12 messes
à perpétuité pour le repos de leur âme.

Familles nouvelles: de Siorac, aux Mas et l'Illoc; M^{me}
Jarjavay, à La Jarthe; M. Véchambre, M. Picout à
Caussade; M. de Castillon à Lautherie; M. Chaba-
nas, Doric-Porte.
Notre la première M^{me} Alfred Magné au Ch. de Trélissac.

La commune de Trélissac est arrosée par la ri-
vière de l'Ille qui coule du levant au cou-
chant.
Fontaines: 1^o de l'Arceau, ainsi nommée à
cause de la voûte qui la couvre; 2^o de
Chanaud, du nom de ce village; 3^o de la
Grange-Brulée, autre village où est cette source;
4^o du Trou-trou, de l'enfoncement où elle coule;
5^o de Loxille; 6^o du Rousseau; 7^o de Sept-fonts;
8^o de Cavillac. (1)

À l'extrémité de la paroisse près la route de
Thiviers est un grand trou en forme d'enton-
noir ayant 100 mètres de diamètre et 40
mètres de profondeur. Il a été creusé de main
d'homme, on ignore à quelle intention. De l'au-
tre côté de la route, sur la paroisse de Cornille
est une autre excavation semblable, mais de
moindre dimension.

Grotte. A peu de distance du bourg de Trélis-
sac sous le château de Lamoignon on voit une
belle grotte. Elle a environ 20 mètres de pro-
fondeur sur 3 mètres de largeur. Au fond
de cette grotte coule une très bonne fontaine.

(1) Puits: 1^o de Talivert au milieu d'un vallon
isolé; 2^o de Chaumard, du nom du village de la
Chaumardie; 3^o du Grand Trou près des Ta-
vernes; 4^o du Chau de Lautherie dont l'eau
devient trouble quand il doit pleuvoir;
5^o sur la place de l'ancien bourg de Trélissac

Superstitions. On ne se marie pas en novembre ni
le mercredi, cela porterait malheur aux époux;
On croit à la bonne et à la mauvaise vie dans
les mariages et dans les marchés. On ne fait pas
la lessive en novembre, et les jours des rogations
dans la crainte que quelque homme de la maison
nemeure. Le cri de la chouette passe pour sinistre
aux femmes enceintes. On va se faire toucher par
M^{re} le Marquis de Sastier pour guérir de la rate.

Curés et Vicaires de Trélissac.

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------|
| 1. Pierre de Chastanet (Rector) 1297. | Charloup . 1792. Curé. |
| 2. Dupuy, Curé . 1670. 1680. | Buis . 1800. 1803. Id. |
| Barbarin. C. 1680. | 5. Samy 1803. 1806. Id. |
| Dufaulx. 1700. 1731. | Chamizat. 1809. 1830. |
| Revolte. Vic. 1721. | Soubignat. 1831. 1844. |
| Sagrangé. Vic. 1721. | Meindre 1845. 1854. |
| Montastier Vic. 1724. | Querbes Major 1856. 1868. |
| Lavenne. Curé . 1731. 1758. | Rousseau de La farge 1868. 71. |
| 3. Seymarie (de) 1758. 1772. | Boucharé. 1877. |
| 4. Buis . 1772. 1791. | |
| Sylain Ass. 1791. 1792. | Suguet Gabriel 1806. 1809. |

1. Pierre de Chastanet. « Instrument de l'an 1297, billé, faisant mention que Helies Talayran comte de Périgord (Helic VIII) et le recteur de Trélissac transhigarent (transigèrent) pour raison de la justice et dîmes de la paroisse de Trélissac par lequel appovintement la dixme demoura audit recteur, et la haute justice audit seigneur à cause de la justice de la ville de Périgueux. Archiv. de Pau E. 874; et Collection Sèpène Archiv. Nation. t. X, Après la page 156.
2. Dupuy. En 1670, par acte notarié passé entre M Dupuy prêtre, vicaire perpétuel de Trélissac, et Emery Baffet, sieur de la Viguerie, de Pinot etc, il fut concédé au sieur Baffet l'emplâcement de quatre tombeaux dans l'église et le droit de placage d'un ban à la charge pour ce dernier de donner 1. une lampe en acier de 15 livres; 2. dix livres pour faire faire la balustrade du grand autel. 3. à chaque fête de Noël 20 sols pour les réparations de l'église. 5. dix sols tous les ans à son intention; 6. enfin le sieur Baffet donna au Curé un carcan d'or pour faire un Oratoire en argent.
3. Dufaulx. N. de Veyrel, Sgr. de La Jarthe, Crizelon et autres places le fut condamné par la sénéchaussée de Périgueux à le nommer avec prières du prône, à lui offrir de l'eau bénite et à lui faire présenter le pain bénit.
3. de Seymarie. En 1769 Le Sieur Baffet, seigr de Lamothe d'Empine, et de Pinot fait condamner M. de Seymarie, Ecuyer, prêtre et curé de Trélissac, à lui donner le titre d'Ecuyer dans les actes des registres (par la sénéchaussée de Périgueux).
4. Buis. M. Buis docteur es-lois émigra en Espagne en 1791.
5. M. Samy d'émigré, Rentré il a desservi la fosse d'Arthur où il est mort après trois ou quatre ans de ministère.
— Pendant la Révolution on faisait secrètement le culte chez M. Dauriac.
— En 1747 grande épidémie. — 1843. inondation. — 1857. Ouragan qui a déraciné beaucoup d'arbres.

Causade. Le château de Causade remonte à une époque reculée. Il est dit dans le dénombrement des seigneuries de Périgueux en 1679 qu'il consistait en maison forte, basse-cour, fossés, pont-levis, créneaux, tours, girouettes, fuye (pigeonnier), garennes etc. Il fut le berceau d'Almberg, femme de Bertrand de Born et a été possédé anciennement par les familles de Vigier, de Cognaç et de Samarthonie. M. le Comte de Barde qui l'a acheté après la révolution la vendit à M. Garrigue. Ce château est encore bien conservé. Il y avait une chapelle...

Le livre terrier du monastère de St-Pardoux la Rivière renferme un curieux document sur les propriétaires du Château de Causade. Pendant les troubles religieux qui eurent lieu vers la fin du XVII^e s. les seigneurs de Causade s'emparèrent sans titre d'un tènement appelé Planando voisin du Château et pour couvrir leur usurpation, ils le divisèrent en trois parties à chacune desquelles ils donnèrent un nom, mais citons le document. (Bull. Archeol. t. 2 p. 338. 339.)

« Les seigneurs de Causade, par la proximité du tènement de Planando, ont taché de s'en rendre seigneurs. En effet, dans la même et susdite lieue de 1464 et sur la fin de 1469, il y a ces paroles: Item Dominus de Causada petit partem mansi de Planando et in circuitu et sine titulo et istud litigatur in curia de Albarupe. Plus le seigneur de Causade demande une partie du maynement de Planando et des environs et cette affaire se plaide devant la Cour d'Auberoche.

« Il faut remarquer que les seigneurs de Causade, dans le temps de la religion, feust des premiers gentils hommes de la province qui embrassèrent la secte de Calvin, et, comme rapporte l'histoire de la prise de la ville de Périgueux, ce furent ces mêmes qui, à même temps qu'on se feroit plus à eux, trahirent la ville et la firent prendre par le Sanguoyran, l'an 1575, et ce feut dans ce temps qu'ils se saisirent de tous les biens de l'Eglise qu'ils peurent attraper, qu'ils ruinèrent le prioré de Samblardie, dépendant du monastère de St-Pardoux, et le village de Planando, relevant dudit prioré de Samblardie, ainsi qu'il est par expres marqué dans l'absence de Peyronne de Planando de 1547. Et ce feut dans les temps de ce troublé qu'ils se saisirent du tènement de Planando, et pour mieux couvrir leur usurpation, ils le divisèrent en trois parties, scavoir: en Planando, en Ruyroulies et les Fargei. » (voy. Commune d'Antonne).

nous avons dit que la famille Vigier avait possédé anciennement le Château de Causade. La Collection Lespine, aux arch. nat. t. X p. 95, nous a transmis les dispositions testamentaires de Jean Vigier d'après lesquelles il fait un legs de 12 deniers en faveur de chacun des frères et des sœurs de St-Pardoux la Rivière. 1324.

Rocheport. Charles de Rocheport, premier du nom, descendant des anciens comtes de Rocheport ou de Bordeaux (ou de Bordeaux) était baron de Saint Angel et du Chambon, seigneur de Bellegarde etc. Voici quel était son descendant en 1649 (on parut l'ordonnance du Roi pour pardonner à tous ceux qui auraient participé aux troubles de la Fronde. 26.26.1649).

2^e Jean de Rocheport troisième du nom, marquis de Théobon, capital de Puychagut, seigneur de Monrens, Couronneau etc. fils de Charles Rocheport. S^t. Angel et du nom, marquis etc. et de Jeanne d'Espadéca de Boisse, fille de Pierre Espadéca de Boisse, seigneur d'Allemans, de Sauvignac et de dame Marie de Ségur, dame de Pardailhan etc.

Le Château de Théobon, bâti au XVII^e. sur une éminence, dans la Commune de Soubès, Canton de Duras, Lot-et-Garonne, a été ruiné en 1792 par les ordres du représentant Paganel, il avait un donjon, six pavillons et un pont levis etc. (voy. le Chroniqueur 1856, p. 174).

Hommage d'Hélie de Périgord, au Comte régnant son parent, en l'an 1312 portant reconnaissance de suzeraineté pour ses terres de la Cropte, de Ladouze, de Saint Girac et de Trélissac. (Registre des hommages et aveux du Comte de Périgord du XIV^e.s. cote H 1776. Bibl. Nat.)

« Dominus Helias de Petragaria recognovit se tenere a dicto domino Comite quidquid habet et tenet in Parochiis de la Cropta, de la Douza, de Sengerat, de Tralissac et ratione rerum predictarum fecit hominagium francium, die Dominico, post festum Ascensionis Domini anno ejusdem Millesimo tricesimo duodecimo. (Chroniqueur 1856 p. 169).

Borie-Porte. (Arch. de la Dord. Registr. paroissiaux).
Bapt. de Jehan de Jehan fils n, et l. de Jehan de Jehan escuyer, sieur de Laroche et Toinette de Chasteaux damoiselle de Laroche conjoints. Parungt Jehan de Jehan escuyer s^r de Borie-Porte et marine Dejanne de Resegier dame de Chasteaux n^e le 21 mars. Dupuy curé. 1672.

Avant la révolution Trélissac faisait partie de la banlieue de Périgueux. Ses bourgeois avaient les mêmes droits puisqu'ils habitaient la ville deux mois de l'année.

Les Augustins de Périgueux desservaient la partie de la paroisse de Trélissac qui avoisinaient leur église par exemple Le Pourradier, Tourny, Barbecanne, l'Arceau, le Plantier. Les actes paroissiaux étaient néanmoins enregistrés par le Curé de Trélissac.

Eglise nouvelle. Un bel autel en marbre blanc et un autre en bois sculpté. 14 fenêtres munies de vitreaux représentant: Le Père Eternel, la Vierge Marie, le Couronnement de la Vierge, St Joseph, St Jacques, St Caprais, St Catherine, St Louis, St Front, St Clotilde, des anges. Bâtiement Tableaux: de l'Assomption, de la St Famille, de la St Vierge, etc.

Minoterie considérable à Barnabé. Il y avait aussi à Barnabé une scierie de marbre; elle a disparu depuis quelques années.

Familles notables: Mgr l'Evêque à Cavillac, Madame Pierre Magné, Madame Alfred Magné, Margat, de Sabouriez, de Brégeas, de Castillon, Lagarrigue, Dubruel, Dauriac, Parrot, Tarjavay, de Sacrouxille, Sireure, Bonnet, Lapeyre, de Vandière, Véchambre.

Maires de Trélissac: La Jarthe Pierre 1834 Debrégeas. 1849
Ceuilhe 1808 Dauriac Etienne 1834 Lagarrigue 1851
Dauriac Etienne 1808. Divaulx La Jarthe 1844 Debrégeas. 1872.

Trélissac, La Jarthe. La construction de la Chapelle de la Jarthe remonte à l'année 1631 époque de la peste qui sévissait alors en Limousin et en Périgord. La famille de Veyrel, qui s'était réfugiée au château de la Jarthe, ne put pas cependant s'échapper à la contagion. Un mémoire, écrit de la main de Jérôme de Veyrel en 1631, nous apprend que sa femme, ses deux enfants, son père et son grand-père furent enlevés par le fléau, frappé lui-même, il fut le seul de sa famille qui triompha de la mort. En action de grâce à Dieu de lui avoir conservé la vie, et pour faire célébrer le service divin pour le repos des âmes de ceux qu'il venait de perdre, il fit construire à la Jarthe une chapelle sous l'invocation de St Roch (Armorial. t. 1, p. 516) -



Château de Caussade.



Château de Magnac
(Preussac).

(Testament Johannis Vigeri) «... Item lego conventibus fratrum et sororum S^{ti} Pardulfi de Ripia cuiuslibet duodecim denar. semel solvend... apud Engolismam die mercurii post festum S^{te} Trinitatis an. 1374.»

Nous avons dit aussi que la famille de Samarthonie avait possédé le Château de Caussade. Nous trouvons dans les registres paroissiaux un grand nombre d'actes relatifs à cette famille. On lit de plus aux archives de la Dord. B. 533, ann. 1769: «Monsieur Jean-Louis de La Marthonie, demande qu'il soit procédé à la description et à l'inventaire des meubles et effets dépendant de la succession de son frère et qui sont au Château de Caussade, paroisse de Trélissac.»

Château de Sept-Fonds. Le Château de Sept-Fonds fait partie de la Commune de Trélissac et le monastère de sept-fonds détruit se trouvait dans celle de Cornille. Quelques uns écrivent sept fonds et donnent à ce terme la signification de sept fonds de terre ou vallées. Tous les anciens documents semblent contredire cette interprétation en le désignant ainsi Septem Fontes (1258. Leshine t 34), Set Fons (1247. Régistre de la Charité Terriqueux), Septem fontibus (Leshine. 1260) etc.

Le château de Sept-fonds fut bâti au XVIII^e s. par la famille Faure de Rochefort qui possédait la terre des Romains (village de Trélissac) et la posséda jusqu'à ces dernières années. Le château de sept-fonds depuis la révolution en diverses mains le dernier propriétaire était M. Dubriac consul à Geroye (avoir) qui y a fait construire une chapelle en

Quant à la terre des Romains, Messire Jean de Cognac était seigneur des Romains en 1735 (Arch. de la Dord. B. 472. 1733. 1735); M^r Faure de Rochefort en était seigneur peu d'années après. (Arch. de la Dord. B. 477. 1736. 1738.) «Messire Germain Faure sieur seigneur des Romains, Chanoine archidiaque de l'église cathédrale St Etienne - St Front etc...»

(Reproduire les armoiries des Faure de Rochefort et la pièce qui signale un Faure, abbé des Romains) mettre également ici ce qui a rapport à cette famille.

1) Il y avait anciennement une chapelle.
2) Il existait une chapelle au lieu même où est établi aujourd'hui le Couvent des Clarisses. Elle fut fondée par M. de Faillac ancien sous-gouverneur du Roi, avec la permission de M^{gr} de Flamarion Evêq. de Périgueux en date du 30 mars 1788 moyennant une rente de 6 livres que ledit de Faillac devait payer à la fabrique de Trélissac.

3) Il y avait au lieu de La Paulette une chapelle. Elle est signalée dans l'inventaire qui fut fait à la maison du citoyen Merveille pendant la Révolution. On y vendit de vieux bois et quelques coulounies le 5 juillet 1816. M. Brugière. 99 f. 99.

Tréllissac. (Extrait des Registres. Villepellet, Archiv. départ.)
1700. 1719. Bapt. Mariages et Mortuaires de l'église pa-
roissiale de Notre Dame de Tréllissac.
Bapt. de Charles de la Marthonie fils leg. de Messire Jean
de la Marthonie écuyer chevalier seigr de Caussade
et autres places et de noble dame Aimée de David
dame de Caussade.
Bapt. de Hélène de Jehan fille leg. de Messire Francois
de Jehan écuyer chevalier seigneur de Borie-Porte et
autres places et de noble Gabrielle de Roger dame
de Berie-Porte.
- M. Jérôme de Veyrel écuyer sieur de Creveloux
avec Anne de Bordes damoiselle de St-Georges (Ma-
riage de).
† Décès de Jean Chaminate agé de 32 ans qui a été
enterré dans le Cimetière de la Chapelle de St-Roch
des PP. Augustins.
- Marie Doyson, enterré au Cimetière des Pauvres.
† Gabrielle Arnaud dame de La Forêt inhumée dans
la Chapelle de St-Roch des PP. Augustins.
- Jacques souc demoiselle de La Jarthe Veyrel, 62 ans.
- Madeleine femme de Chambre de M^{me} Delpy décé-
dée à l'Assault, enterrée dans la chapelle St-Côme et
St-Damien.
- Monsieur Bertrand Sanglade sieur de Lanoue, doc-
teur en médecine, 46 ans, décédé à la Berlonnie et
1720. 1739. Bapt. de Gabrielle Charlotte de Baffet
damoiselle fille leg. de Messire Jean sieur de Baffet
écuyer, chevalier, seigr de Samothe, de Pinot et autres
places, et de noble Marie-Thérèse de Galliarbois dame
de Samothe.
Séput. de Anne de Chinac demoiselle de Tréllissac,
32 ans, décédée dans la maison du rep. noble de Tréllissac.
- Jean Papon, 23 ans, enterré dans le cimetière des pauvres.
- 1740. 1742. Jean de Chaudru de Tréllissac fils leg. de Mes-
sire Dominique de Chaudru, seigneur du fief noble de Tré-
lissac et y habitant et de noble Elisabeth de Champagnac
dame de Chaudru de Tréllissac.
- Pierre-Jean Bonneau de la Jarthe, fils leg. de Messire
Jean sieur Bonneau de la Jarthe et de noble
Anne Guillelmine Dureau dame de la Jarthe.
- Mariage de messire Joseph Roche écuyer, seigneur de
Villeneuve, de la paroisse d'Atur avec Gabrielle de
Baffet demoiselle de Samothe.
- Sep. de Messire Jean de Caussade de Samarthonie
agé de 70 ans décédé au Château de Caussade.
- Jeanne de Samarthonie de Tréllissac agée de
43 ans, décédée au repaire noble de Tréllissac.
† Madeleine Audif demoiselle Durouchail, décédée
à Barnabi, enterrée dans la Chapelle de St-Côme.
1772. 1792. Bapt. de Louis Pierre Memin Vêchambre fils de St-
Georges Vêchambre bourgeois de la ville de Périg. et Proc^{es}-sieg. r.